

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	11
Pouvoirs :	3
Excusés :	3
Absents :	2
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	14
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Lundi 30 juin 2025, à 20h30, en vertu de la convocation du mardi 24 juin 2025, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, Mme DELESQUE Patricia, M. EICHERT Jean-Marie, M. FAURIE Allain, Mme MATHIAS Isabelle, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

M. DAGNAUD Christian (pouvoir à Mme BOUETARD), Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), M. MARAIS Alain (pouvoir à Mme DELESQUE)

Etaient absent(e)s : Mme LAFORGE Julie, Mme LEOMENT Adeline

A été nommée secrétaire : Béatrice ROBERT

2025-03-004 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire propose la décision modificative n° 1 suivante, relative à l'achat d'un lave-vaisselle à l'école, d'un colombarium, ainsi qu'à l'encaissement et au remboursement de cautions relatives à des loyers :

Section	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	C/2188 - op 102(Ecole)	+ 6.474,00 €	
	C/21316 – op 37 (cimetière)	+ 33.000,00 €	
	C/165 - OPFI	+ 715, 00 €	
	C/165 - OPFI		+365,00 €
	C/2313-op 123 (bâtiments divers)	- 39.824,00 €	

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent et autorisent cette décision modificative de budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 21/07/2025

Le Maire,
Cédric DUPUY

Affiché le 22/07/2025

Transmis au contrôle de légalité


